



RAPPORT DE GESTION 2022



SOMMAIRE

1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.....	P 04
2. DIRECTION DE LA SOCIETE.....	P 05
3. MESSAGE DU PRESIDENT.....	P 06
4. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.....	P 08
5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS SYSCOHADA.....	P 17
6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS IFRS (ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ET ETATS FINANCIERS CONSOLIDES).....	P 18
7. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES.....	P 19
8. POINT SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE.....	P 20
9. PROJET DE RESOLUTIONS.....	P 21
10. ETATS FINANCIERS SYSCOHADA.....	P 23
11. ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS.....	P 33
12. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS.....	P 34

1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Il est proposé aux Administrateurs de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire annuelle, le mercredi 21 juin 2023 à 09h00, à Abidjan en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 établis selon le SYSCOHADA ;
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 établis selon le SYSCOHADA ;
- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 établis selon les normes comptables internationales IFRS ;
- Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 établis selon les normes comptables internationales IFRS ;
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visés aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE et des conventions qui y figurent ;
- Quitus aux Administrateurs sur leur gestion de l'exercice 2022 ;
- Affectation et répartition du résultat ;
- Fixation de l'indemnité de fonction des Administrateurs ;
- Démission d'un Administrateur et fin de mandat d'un Administrateur ;
- Renouvellement de mandats du Commissaire aux Comptes Co-Titulaire et de son Suppléant ;
- Point sur la gestion de la crise sanitaire ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

2. DIRECTION DE LA SOCIETE

Conseil d'Administration

Président du Conseil d'Administration

Administrateurs

EBAH Basile	2025
ALBEROLA Marc	2025
ALBERT-LEBRUN Pascale	2023
BAKAYOKO Ahmadou	2024
BEHIBRO Fidèle	2023
BELLA Rudolph	2025
DIA Mamadou	2022
LODUGNON Brice	2027
OUATTARA Raymonde Epse TOURE	2023
SARAKA-YAO Marie-Ange	2023

Commissaires aux comptes

Titulaire

Suppléant

Co-Titulaire

Suppléant

ERNST & YOUNG	2024
UNICONSEIL	2024
MAZARS CI	2022
HOBSON SA	2022

Comité de Direction

Directeur Général

BAKAYOKO Ahmadou

Conseiller DG

Conseiller DG

Directeur de la Transformation et du Digital

Directeur Général Adjoint en charge des Opérations

Directeur Logistique

Directeur Logistique Adjoint

Directeur Central Gestion et Finance

Directeur Financier et Comptable

Directeur du Budget et du Contrôle de Gestion Adjoint

Conseiller DCGF

Directeur Central Technique

Directeur Production

Directeur Qualité Eaux

Directeur Etudes et Travaux

Directeur Maintenance

Directeur Maintenance Adjoint

Responsable Patrimoine Affermé et Suivi Hydraulique Villageoise

Directeur Central de l'Exploitation

Directeur Marketing et Relation Clients

Directeur Exploitation Abidjan

Directeur Grands Comptes

Directeur Assainissement

Directeur Exploitation Intérieur

Conseiller DGAO

Attaché DGAO

Secrétaire Général

Directeur des Ressources Humaines

Directeur du CMEAU

Directeur Adjoint Développement Durable

GUIVARCH Hervé

GOSSO Olivier

AGNEROH Wilfried

AKELE Mouchy Jocelyn

KISSIEDOU Kouso Valérie

LABORDE Bruno

DEGNY Akadié Guy Florent

ABA David Pacôme

N'GUESSAN Epse SEKA Maryse

AKA Krougba

GNALLA Vincent Alfred Jôel

Vacant

AW Sadat

AKA AKPA André Olivier

BROU Armand

DEMBELE Souleymane

DEDJE Dadié

LOUKOU Kouamé Aimé

ADOU Franck Mathieu

COULIBALY Damase

DIOMANDE Matéka Epse TIMITE

GOGO G. Hypolithe

TONDOSSAMA Broulaye

AYEMOU Ouanoumi Alain

KINIMO Assandé Hilaire

KOUADIO KOUADIO Christophe

KONATE Kadidia

AVI Honoré Roland

KOFFI Kouassi Brou Léontine



Basile EBAH
Président du Conseil d'Administration

3. MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

L'année 2022 a été marquée par une forte inflation au niveau mondiale. Cette situation imputable principalement à la reprise économique post-Covid et aux effets pervers de la crise géopolitique Russie-Ukraine n'a pas favorisé une croissance économique soutenue.

Malgré ce contexte difficile qui n'a épargné aucun pays, la Côte d'Ivoire a su préserver ses fondamentaux, avec notamment un taux de croissance de 6% selon la Banque Mondiale.

Dans le secteur de l'eau potable, les différents programmes mis en œuvre par l'Etat de Côte d'Ivoire en faveur des couches sociales les plus défavorisées se sont poursuivis.

Notre société, acteur majeur dudit secteur, partenaire de référence et de longue date de l'Etat de Côte d'Ivoire, a su jouer son rôle dans la conduite et la réalisation de ces programmes.

Ainsi, la distribution de l'eau en provenance de l'usine de traitement d'eau potable de la Mé mise en service à fin décembre 2021 par l'Etat a connu une amélioration au cours de l'année 2022.

Par ailleurs, après la phase diagnostique effectuée en 2019, les travaux de réparation, de maintenance et de remplacement à neuf concernant successivement 5 000, 12 000 et 3 000 pompes à motricité humaine (PMH) confiés à la SODECI par l'Etat ont été entièrement réalisés à fin 2022.

En outre, l'achèvement de la phase urgente (2020-2022) du Programme APTF (Amélioration des Performances Techniques et Financières du secteur de l'eau potable) sur le périmètre du Grand Abidjan qui s'est traduite par la pose de 900 km de réseau et la réalisation de 165 000 branchements a permis à près de 1,6 million de personnes issues des quartiers défavorisés d'avoir accès au service de distribution publique d'eau potable.

Il convient également de mentionner la mise en service au cours de l'exercice 2022 de 10 unités de traitement compacts pour renforcer la production d'eau potable dans diverses localités de l'intérieur du pays.

Il est aussi important de rappeler que le programme de transformation décidé et conçu en 2020 qui a démarré en 2021 pour accroître l'efficacité opérationnelle de la SODECI a connu une évolution significative au cours de l'exercice 2022.

La mise en œuvre cohérente de toutes les actions et initiatives issues de tous ces programmes s'est traduite sur l'exercice 2022 par la progression du nombre de clients de 14%, l'augmentation du volume d'eau produit de 6%, l'amélioration du ratio de facturation de 2,1 points et l'accroissement du chiffre d'affaires de l'ordre de 19%.

A ce stade de mon message, permettez-moi d'adresser mes sincères remerciements à Monsieur le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité pour son engagement sans faille en vue de favoriser le développement soutenu du secteur de l'eau potable et de l'assainissement, profitable à toutes les parties prenantes. Je voudrais aussi féliciter et encourager la Direction Générale de la SODECI et l'ensemble du personnel pour ces performances, fruit de leurs engagements et leurs actions communes.

Ces résultats très satisfaisants contribuent à créer les conditions favorables pour relever les nombreux défis qui jalonnent l'année 2023.

Il s'agit en priorité du renouvellement du contrat d'affermage assainissement et de celui de l'eau potable. Ces renouvellements devraient nous permettre d'avoir les moyens adaptés aux exigences et à la croissance de ces secteurs, afin de garantir la qualité et la continuité de services de façon durable.

Il s'agit également des différents travaux à réaliser pour assurer dans les meilleures conditions possibles, la fourniture de l'eau potable dans les différentes localités qui abriteront la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), édition 2023 qui sera organisée par la Côte d'Ivoire au début de l'année 2024.

Nous voudrions enfin saisir l'occasion qui nous est offerte pour rendre un hommage mérité à nos collaborateurs qui nous ont quitté au cours de l'année 2022.

Merci chers Actionnaires pour la confiance renouvelée et pour votre soutien sans faille.

Le Président du Conseil d'Administration

4. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts afin de faire entendre la lecture du rapport de gestion de votre Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2022 et sur les opérations intervenues au cours de ladite période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes, et de vous prononcer sur les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous rappelons que, conformément aux articles 525 et 526 de l'Acte Uniforme relatif au droit des

Sociétés Commerciales, tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers et autres documents et qui sont également adressés à :

- La Direction Générale des Grandes Entreprises,
- La Comptabilité Nationale,
- La Banque de Données Financières,
- La Direction de l'Enregistrement,
- Et la BCEAO.

Votre Conseil d'Administration se tient d'autre part à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.

Activités

Données d'activité	2021	2022	Variation (valeur)	Variation (%)
ABIDJAN				
Nombres de clients	831 099	974 203	143 104	17,2%
Volumes produits (km³)	195 548	204 751	9 203	4,7%
Volumes facturés (km³)	138 462	150 720	12 258	8,9%
Ratio de facturation	70,8%	73,6%	2,8	4%
INTERIEUR				
Nombres de clients	841 911	928 404	86 493	10,3%
Volumes produits (km³)	118 988	127 745	8 757	7,4%
Volumes facturés (km³)	109 042	117 887	8 845	8,1%
Ratio de facturation	91,60%	92,3%	0,7	0,8%
Nombres de clients	1 673 010	1 902 607	229 597	13,7%
Volumes produits (Km3)	314 536	332 496	17 960	5,7%
Volumes facturés (Km3)	247 504	268 607	21 103	8,5%
Ratio de facturation	78,7	80,8	2,1	2,7%

A fin décembre 2022 la production totale société s'élève à 332,5 millions de m³. Elle est en hausse de 17,96 millions de m³ (+ 5,7 %) comparé à 2021.

Cette évolution est due :

- A l'accroissement de la demande ;
- A la sécurisation des forages ;
- A la mise en service de 10 unités de traitement compactes (1000 m³ /h) pour renforcer la production de 10 villes ;
- A la sécurisation de certaines usines par des groupes électrogènes.

La facturation s'établit à 268,6 millions de m³, dont 150,7 millions de m³ à Abidjan et 117,9 millions de m³ pour l'intérieur. La hausse est respectivement de 12,3 millions de m³ et de 8,8 millions de m³ par rapport à décembre 2021.

Bilan

Le bilan de la SODECI au 31 décembre 2022 est présenté ci-dessous :

En millions de FCFA	2021	2022	Variation	Variation (%)
Actif immobilisé net	39 557	45 731	6 174	16%
Actif circulant	224 220	295 225	71 006	32%
Trésorerie actif	33 475	12 598	-20 877	-62%
Total actif	297 251	353 555	56 303	19%
Capitaux permanents	79 536	76 991	-2 545	-3%
Passif circulant	175 267	202 481	27 214	16%
Trésorerie passif	42 448	74 082	31 635	75%
Total passif	297 251	353 555	56 303	19%

Le total bilan est en hausse de 56,3 milliards de FCFA, soit 19 % comparativement au 31 décembre 2021.

Les principales évolutions sont expliquées comme suit :

L'actif immobilisé net est en hausse de 16 %, soit 5,4 milliards de FCFA. Cette augmentation s'explique principalement par les investissements de l'exercice en matériel informatique et en compteurs, conséquence de la croissance du nombre des abonnés.

Le niveau des stocks est resté stable comparé à la fin de l'année précédente en raison de l'achèvement des principaux projets (APTF et Hydraulique Villageoise).

La hausse des créances clients (+ 9,5 milliards de FCFA) est imputable essentiellement aux impayés de l'activité travaux et des projets.

Les capitaux permanents ont baissé de 3 %, passant de 79,5 milliards en 2021 à 76,9 milliards en 2022.

Cette baisse représente le remboursement des emprunts et dettes financières suivant les tableaux d'amortissements.

Le montant des dettes fournisseurs est en hausse de 22,8 milliards de FCFA en raison de l'allongement des délais de paiement des fournisseurs locaux et de l'évolution du niveau de l'activité.

La hausse des dettes fiscales de 8,1 milliards de FCFA porte principalement sur la TVA non-exigible liée aux factures impayées.

La baisse des autres dettes à court terme résulte essentiellement de la réduction du niveau des avances reçues des clients, consécutivement à l'achèvement des principaux projets.

La Trésorerie-passif est en hausse de 31,6 milliards de FCFA en raison des crédits court terme mobilisés pour financer les besoins de l'exploitation.

Compte de résultat

Produits en millions de FCFA	2021	2022	Variation	Variation (%)
Chiffre d'affaires	135 514	160 671	25 157	19%
Production stockée ou immobilisée	3 997	5 716	1 719	43%
Autres produits	2 455	3 973	1 518	62%
Total produits	141 966	170 360	28 394	20%

Charges en millions de FCFA	2021	2022	Variation	Variation (%)
Achat, transport et services	95 645	119 739	24 095	25%
Charges de personnel	22 109	23 946	1 837	8%
Amortissements, provisions et autres charges	19 860	21 870	2 010	10%
Total charges	137 614	165 555	27 941	20%

Le chiffre d'affaires enregistre une hausse de 19% en raison principalement des ventes d'eau qui passent de 74,5 milliards de FCFA à 92,5 milliards de FCFA entre 2021 et 2022, soit une progression de 18,4 milliards de FCFA. Cela s'explique par l'évolution de la production (mise en services de nouvelles unités de production et de nouveaux forages), l'accroissement du nombre d'abonnés et l'amélioration du ratio de facturation.

L'augmentation des charges est en rapport avec l'évolution du niveau d'activité entre 2021 et 2022.



 **SODECI** s.a

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire sur les états financiers individuels et consolidés selon les normes IFRS

Mesdames, Messieurs,

Chers Actionnaires,

La Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI) détient 33% (211 millions de FCFA) du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E) créé en juillet 2006 avec la CIE. La SODECI détient également 40% (104 millions de FCFA) du capital de la SGA2E.

La SODECI et ces entités sont ensemble désignées « Groupe SODECI » ou « Ensemble Consolidé » pour lequel le présent Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur cet ensemble consolidé est établi (« Rapport de Gestion de l'Ensemble Consolidé »).

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux Statuts, afin de vous faire entendre la lecture du Rapport de Gestion de l'Ensemble Consolidé, ainsi que des Rapports de vos Commissaires aux Comptes, sur les états financiers annuels consolidés IFRS et les états financiers annuels individuels IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur les opérations intervenues au cours de cette période.

Nous vous demanderons, après avoir lu et entendu ces rapports, de statuer sur ces états financiers et de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises.

Nous rappelons que tous les Actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers annuels individuels IFRS et les états financiers annuels consolidés IFRS.

Votre Conseil d'Administration se tient également à votre disposition pour vous fournir en séance, tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.

Situation du groupe SODECI au cours de l'exercice 2022

Rappel des dispositions légales relatives à la présentation des états financiers consolidés

Aux termes des dispositions de l'alinéa 1 de l'article 74 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière (« AUDCIF »), toute entité, qui a son siège social ou son activité principale dans l'un des Etats parties et qui contrôle de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entités, doit établir et publier chaque année les états financiers consolidés de l'ensemble constitué par toutes ces entités ainsi qu'un rapport sur la gestion de cet ensemble.

Par la suite, l'article 75 de l'AUDCIF précise que l'établissement et la publication des états financiers consolidés sont à la charge des organes d'administration et de direction de l'entité dominante de l'ensemble consolidé, dite entité consolidante. Les états financiers consolidés des entités dont les titres sont inscrits à une bourse de valeurs et celles qui sollicitent un financement dans le cadre d'un appel public à l'épargne, doivent être établis et présentés selon les normes IFRS.

Par ailleurs, l'article 99 de l'AUDCIF dispose qu'un rapport sur la gestion de l'ensemble consolidé expose la situation de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice de consolidation et la date à laquelle les comptes consolidés sont établis, ainsi que ses activités en matière de recherche et de développement. Enfin, l'article 101 de l'AUDCIF indique que les états financiers consolidés régulièrement approuvés, le rapport de gestion de l'ensemble consolidé, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes font l'objet, de la part de l'entité qui a établi les comptes consolidés, d'une publicité effectuée selon les modalités prévues par la loi.

Présentation de l'Ensemble Consolidé

L'Ensemble consolidé est constitué, outre l'entité consolidante SODECI, de GS2E, et SGA2E.

GS2E

Son domaine de prestation concerne l'externalisation des missions de Contrôle (Audit d'Exploitation) et l'externalisation et la mutualisation des services communs. GS2E est détenu par CIE (67 %) et SODECI (33 %). Toutefois, SODECI y exerce un contrôle conjoint avec CIE. GS2E constitue une activité commune aux termes des normes comptables internationales IFRS. La méthode de consolidation consiste à comptabiliser les actifs, passifs, produits et charges qui reviennent à SODECI dans les états financiers consolidés.

SGA2E

Elle a pour mission la gestion des fonds communs de placement des agents SODECI et CIE. Elle était détenue à 17 % par SODECI, 17 % par CIE et 66 % par les agents. Pour tenir compte des exigences de l'autorité du marché financier, une recapitalisation a été effectuée en 2022. L'actionnariat est à présent reparti à hauteur de 60% pour CIE et 40% pour SODECI. La participation de SODECI est comptabilisée suivant la méthode de la mise en équivalence.

Faits marquants de l'exercice 2022

GS2E

- Intensification de la lutte contre la fraude en 2022 qui ont permis d'obtenir +0,3 point du ratio de distribution d'eau et une marge nette de 370 MFCFA ;
- Hausse des coûts d'exploitation du fait des charges transférées non prévues à l'actu 2 2022 ;
- Continuité des actions de sécurisation du système d'informations.

SGA2E

- Modification de l'objet social en vue de préciser que SGA2E pourra gérer toutes sortes d'OPCVM et extension de la gestion aux FCPE et/ou aux OPC à risque ;
- Par une opération de modification du capital social en juillet 2022, la CIE et la SODECI ont racheté les parts détenues par SFSP et SFDSP à hauteur respectivement de 2 150 et de 1 150 parts. Le capital de SGA2E (50 000 000 de FCFA) est ainsi reparti entre la CIE (60%) et la SODECI (40%) ;
- En octobre 2022, une augmentation de capital par apport en numéraire et par incorporation des réserves a été effectuée pour porter le capital à 260 millions de FCFA. Les pourcentages de détention restent inchangés.

Résultats financiers

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS

Conformément aux normes comptables internationales IFRS, les états financiers individuels sont les états financiers que présente une entité, et dans lesquels celle-ci peut choisir, sous réserve des dispositions de la norme IAS 27 Etats financiers individuels, de comptabiliser ses participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées soit au coût, soit conformément à IFRS 9 Instruments financiers, soit selon la méthode de la mise en équivalence, décrite dans IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Les états financiers annuels individuels IFRS au 31 décembre 2022 soumis à votre examen font ressortir les principaux chiffres ci-dessous :

- Total bilan : 353 802 millions de FCFA
- Situation nette : 24 974 millions de FCFA
- Résultat net de l'exercice : 5 375 millions de FCFA

Ces états financiers annuels individuels IFRS ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration selon les normes comptables internationales IFRS.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

Conformément aux normes comptables internationales IFRS, les états financiers consolidés sont les états d'un groupe dont les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales sont présentés comme ceux d'une entité économique unique.

Les états financiers annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2022 soumis à votre examen fait ressortir les principaux chiffres ci-dessous :

- Total bilan : 356 320 millions de FCFA
- Situation nette : 25 045 millions de FCFA
- Résultat net de l'exercice : 5 397 millions de FCFA

Ces états financiers annuels consolidés IFRS ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration selon les normes comptables internationales IFRS.

RAPPROCHEMENTS RESULTATS

Etats financiers personnels SYSCOHADA – Etats financiers individuels IFRS

En dehors de l'entité consolidante SODECI, les entités consolidées sont tenues de préparer et d'établir leurs états financiers annuels (« Comptes personnels ») en application des dispositions de l'AUDCIF et du système comptable de l'OHADA (ensemble désigné « SYSCOHADA »).

Par ailleurs, la SODECI, pour les besoins d'établissement et de paiement de son impôt sur les sociétés, prépare également des états financiers personnels conformément au SYSCOHADA. Dans les Comptes personnels de la SODECI, sa participation dans ses filiales, dans les activités communes est comptabilisée au coût.

Pour les besoins de l'établissement des états financiers individuels IFRS de la SODECI, un processus de conversion de la balance générale préparée selon les règles et principes du SYSCOHADA a été mis en œuvre. Les tableaux ci-après donnent le rapprochement entre le résultat tel qu'il ressort des Comptes personnels et le résultat des états financiers individuels IFRS, en millions de FCFA sur les exercices 2021 et 2022 :

Compte de résultat

(En millions de franc CFA)	2021	2022	Var 22/21	Var. 22/21 (%)
Résultat des comptes individuels SODECI SYSCOHADA	4 352	4 806	454	10%
Elimination des provisions règlementées	593	474	-119	-20%
Ecart actuariels	90	-12	-102	-113%
Impact des impôts différés	335	315	-20	-6%
Dépréciation des créances IFRS 9	-5	0	5	-107%
Impact des contrats de location IFRS 16	4	-8	-12	-300%
Retraitement des immeubles de placement IAS 40	- 199	-200	-0	0%
Total des retraitements	818	570	-248	-30%
Résultat des comptes individuels SODECI IFRS	5 170	5 375	206	4%

Depuis le 1er janvier 2018, le SYSCOHADA révisé s'applique dans les pays membres de l'espace OHADA pour la tenue de la comptabilité et l'établissement des états financiers annuels de synthèse personnels ou consolidés. Cette révision du référentiel converge vers les normes IFRS. A compter de cette date, les retraitements comptables relatives au contrat d'affermage et autres exigences similaires des IFRS sont constatés directement dans les états financiers annuels de synthèse préparés conformément au SYSCOHADA.

Les principaux retraitements résiduels avec impact sur le résultat entre les états financiers annuels arrêtés et approuvés par les entités ivoiriennes et les présents états financiers individuels IFRS portent sur :

- Le reclassement en actif/passif court terme des avances sur consommations. Dans les comptes personnels, elles sont inscrites en actif/passif long terme.
- L'annulation des provisions règlementées qui ne correspondent pas à la définition d'un passif au sens des normes IFRS puisque constatée en application uniquement des dispositions comptables. Elles correspondent à la différence entre l'amortissement fiscalement admis et l'amortissement économique du matériel acquis par crédit-bail.
- Dans les Comptes personnels, les impôts différés ne sont pas reconnus. Les impôts différés corres-

pondent aux décalages d'imposition des actifs et passifs et aux différences de retraitement IFRS.

- Dans les Comptes personnels, les dépréciations des créances clients sont évaluées sur la base du risque de pertes subies à la date de clôture alors qu'en IFRS, c'est le risque de pertes de crédit attendues qui est apprécié. Ainsi les comptes IFRS intègrent une dépréciation des créances à risque sur l'Administration.
- Dans les Comptes personnels, seuls les contrats de location où la SODECI agit en tant que preneur avec une option de rachat font l'objet de retraitement. Dans les comptes individuels IFRS, tous les contrats font l'objet de retraitement. Le retraitement effectué correspond à l'incidence sur le résultat des contrats de location simple (à l'opposé des contrats de location acquisition).
- Dans les Comptes personnels, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût. Dans les comptes IFRS ils sont comptabilisés au coût après revalorisation. Le retraitement effectué porte sur la valorisation de la tour louée à la CIE.

Etats financiers individuels IFRS – Etats financiers consolidés IFRS

Pour les besoins de l'établissement des états financiers consolidés IFRS de l'Ensemble consolidé, un processus de conversion des balances générales des entités consolidées préparées selon les règles et principes des IFRS a été mis en œuvre. Les tableaux ci-après donnent le rapprochement entre les résultats tels qu'ils ressortent des Comptes individuels IFRS et les Comptes Consolidés IFRS, en millions de FCFA :

En millions de franc CFA	2021	2022	Var 22/21	Var. 22/21 (%)
Résultat des comptes individuels SODECI IFRS	5 170	5 375	205	4%
Activités communes GS2E	1	-2	-3	-350%
Mise en équivalence SGA2E	14	24	11	78%
Total des contributions	14	22	8	-54%
Résultat des comptes consolidés SODECI IFRS	5 184	5 397	213	4%

Activités en matière de recherche et développement

La SODECI n'a pour l'instant aucune activité en matière de recherche et développement.

5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS SYSCOHADA

Exercice clos le 31 Décembre 2022

6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS IFRS (ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ET ETATS FINANCIERS CONSOLIDES)

7. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

8. POINT SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

A l'annonce du premier cas de contamination à la maladie à coronavirus (Covid-19) en Côte d'Ivoire le 11 mars 2020, la SODECI a élaboré un plan stratégique de lutte contre la pandémie, intégrant les dispositions prise au niveau national. Ce plan a permis d'assurer la sécurité sanitaire des collaborateurs et la continuité des activités.

L'application stricte du plan stratégique, renforcé par des mesures additionnelles en 2021 et 2022, a permis de limiter le nombre de collaborateurs contaminés. Ainsi, la SODECI a enregistré 17 cas confirmés durant toute l'année 2022, portant à 94 le nombre total de cas de contamination depuis le début de la pandémie. Aucun cas de décès, soit un taux de guérison de 100%.

L'impact de la baisse de l'activité économique observé au premier semestre 2020 notamment en matière de recouvrement, ne s'est pas reproduit depuis 2021.

Au 31 décembre 2022, la Côte d'Ivoire enregistre un total de 87 941 cas de contaminations, dont 87 099 guérisons, 831 cas actifs et 831 décès.

Actions déployées

Les principales mesures mises en œuvre par la SODECI depuis le début de la pandémie au titre de la protection des personnes et de la continuité des activités sont rappelées ci-dessous.

- **Protection des personnes**

Communication : campagnes de sensibilisation via des messages sur répondeur automatique et des campagnes d'affichage.

Réunions / Missions : les réunions en visio-conférence sont privilégiées.

Contrôle d'accès : exigence du lavage des mains et port obligatoire du masque.

Agence clientèle : respect de la distanciation.

Protection des collaborateurs : mise à disposition de gel hydro alcoolique et de masques de protection, désinfection systématique des locaux où des cas positifs ont été enregistrés, séances de vaccination.

Assistance : aide à la prise en charge des collaborateurs déclarés positifs ou en cas de présomption de contamination.

- **Mesures additionnelles adoptées en 2021 et 2022**

Campagnes de sensibilisation des collaborateurs sur tous les sites de la SODECI à se faire vacciner contre la COVID 19.

71 séances de vaccination ont été réalisées sur la période du 28/05/2021 à fin décembre 2022 à la fois Abidjan et à l'intérieur du pays.

2 046 collaborateurs vaccinés. Ce qui représente un taux de couverture vaccinale de 65%

- **Continuité des activités**

La SODECI n'a pas connu d'interruption de service du fait de la pandémie. Lors des piques de contamination au niveau national le télétravail et le travail en alternance sont privilégiés.

9. PROJET DE RESOLUTIONS

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022, du bilan, du compte de résultat, du tableau de flux de trésorerie et des notes annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 établis selon le SYSCOHADA, ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits états financiers annuels, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

En conséquence, l'Assemblée Générale arrête au chiffre de 4 805 517 163 FCFA le montant du bénéfice net de cet exercice, après imputation de l'impôt y afférent.

Deuxième résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022, des états financiers individuels IFRS au 31 décembre 2022, ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits états financiers, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

Troisième résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022, des états financiers consolidés IFRS au 31 décembre 2022, ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits états financiers, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2022.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE l'approuve, ainsi que toutes les conventions et opérations qui s'y trouvent mentionnées.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, après avoir constaté que le bénéfice net de l'exercice 2022 s'élève à 4 805 517 163 FCFA et, compte tenu du report à nouveau antérieur de 1 941 698 387 FCFA, décide d'affecter le bénéfice disponible de 6 747 215 550 FCFA de la manière suivante :

- à la distribution d'un dividende brut de : 4 500 000 000 FCFA
- le solde au report à nouveau, soit : 2 247 215 550 FCFA

L'Assemblée Générale fixe à 500 FCFA bruts par action le montant du dividende total qui reviendra, au titre de l'exercice 2022 à chacune des 9 000 000 actions composant le capital, soit 450 FCFA nets par action.

Ce dividende sera mis en paiement à la diligence de la Direction Générale à partir du 30 juin 2023 et au plus tard le 30 septembre 2023, délai légal quant à la mise en paiement du dividende.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités sur l'exercice 2022, à titre d'indemnité de fonction, une somme annuelle de 65 488 467 FCFA dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du mandat d'Administrateur de Monsieur Vincent LE GUENNOU. Il est donné quitus de sa gestion.

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat d'Administrateur de Monsieur Mamadou DIA. Il est donné quitus de sa gestion.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat du cabinet Mazars Côte d'Ivoire aux fonctions de Commissaire aux Comptes Co-Titulaire, pour une durée de six années, soit à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2029 pour statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2028.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat du cabinet Epsilon International Consulting Côte d'Ivoire (désormais Hobson SA suivant déclaration au Registre De Commerce et du Crédit Mobilier du 21 octobre 2022) aux fonctions de commissaire aux comptes Co-Titulaire suppléant pour une durée de six années, soit à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2029 pour statuer sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2028.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs aux porteurs d'extraits certifiés conformes ou d'originaux du procès-verbal constatant ces libérations, à effet d'accomplir toutes formalités légales, dépôts ou autres de publicité.

10. ETATS FINANCIERS SYSCOHADA

BILAN				
ACTIF	BRUT	AMORT & DEPR.	Exercice 2022 NET	Exercice 2021 NET
AD Immobilisations incorporelles	6 040 008 874	5 005 652 131	1 034 356 743	1 244 304 124
AE Frais de développement et de prospection				
AF Brevets, licences, logiciels et droits similaires	5 923 051 971	4 888 695 228	1 034 356 743	1 244 304 124
AG Fonds commercial et droit au bail				
AH Autres immobilisations incorporelles	116 956 903	116 956 903	-	-
AI Immobilisations corporelles	106 263 223 970	63 794 656 913	42 468 567 057	37 019 940 643
AJ Terrains	578 160 031		578 160 031	578 160 031
AK Batiments	11 466 055 987	9 561 837 348	1 904 218 639	2 052 386 760
AL Aménagements, agencements et installations	18 511 851 158	10 753 444 466	7 758 406 692	5 796 313 273
AM Matériel, mobilier et actif biologique	49 252 436 571	25 622 072 278	23 630 364 293	20 439 964 555
AN Matériels de transport	26 454 720 223	17 857 302 821	8 597 417 402	8 153 116 024
AP Avances et acomptes versés sur immobilisations	17 949 255		17 949 255	21 662 147
AQ Immobilisations financières	2 254 301 961	43 877 415	2 210 424 546	1 270 920 952
AR Titres de participations	301 162 664		301 162 664	219 700 000
AS Autres immobilisations financières	1 953 139 297	43 877 415	1 909 261 882	1 051 220 952
AZ TOTAL ACTIF IMMOBILISE	114 575 484 060	68 844 186 459	45 731 297 601	39 556 827 866
BA Actif circulant HAO				
BB Stocks et encours	32 290 560 501	533 305 425	31 757 255 076	31 462 315 054
BG Créances et emplois assimilés	313 495 353 610	50 027 575 972	263 467 777 638	192 757 404 839
BH Fournisseurs, avances versées	9 844 282 047		9 844 282 047	10 187 986 818
BI Clients	215 599 739 650	47 885 254 640	167 714 485 010	158 151 146 299
BJ Autres créances	88 051 331 913	2 142 321 332	85 909 010 581	24 418 271 722
BK TOTAL ACTIF CIRCULANT	345 785 914 111	50 560 881 397	295 225 032 714	224 219 719 893
BQ Titres de placement				
BR Valeurs à encaisser			-	-
BS Banques, chèques postaux, caisses et assimilés	12 794 105 023	195 981 579	12 598 123 444	33 474 853 248
BT TOTAL TRESORERIE ACTIF	12 794 105 023	195 981 579	12 598 123 444	33 474 853 248
BU Ecart de conversion actif				
BZ TOTAL GENERAL	473 155 503 194	119 601 049 435	353 554 453 759	297 251 401 007
PASSIF			Exercice 2022	Exercice 2021
CA Capital			4 500 000 000	4 500 000 000
CB Apporteurs capital non appelé				
CD Primes liées au capital			255 906 342	255 906 342
CE Ecart de réévaluation			1 045 087 734	1 045 087 734
CF Réserves indisponibles			909 800 000	909 800 000
CG Réserves libres			2 911 725 555	2 911 725 555
CH Report à nouveau	(+ ou -)		1 941 698 387	1 909 568 726
CI Résultat net de l'exercice	(bénéfice + ou perte -)		4 805 517 163	4 352 129 661
CL Subventions d'investissement				
CM Provisions réglementées			2 699 235 390	2 067 466 345
CP TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES			19 068 970 571	17 951 684 363
DA Emprunts et dettes financières diverses			43 226 323 744	47 959 812 416
DB Dettes de location acquisition			7 201 044 888	6 141 382 723
DC Provisions financières pour risques et charges			7 494 557 249	7 483 552 731
DD TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES			57 921 925 881	61 584 747 870
DF TOTAL RESSOURCES STABLES			76 990 896 452	79 536 432 233
DH Dettes circulantes et ressources assimilées HAO				
DI Clients, avances reçues			24 205 498 847	29 633 547 972
DJ Fournisseurs d'exploitation			136 970 555 301	114 104 216 111
DK Dettes fiscales et sociales			35 076 988 592	25 557 908 281
DM Autres dettes			6 228 208 433	5 971 710 041
DN Risques provisionnés				
DP TOTAL PASSIF CIRCULANT			202 481 251 173	175 267 382 405
DQ Banques, crédits d'escompte				
DR Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie			74 082 306 135	42 447 586 369
DT TOTAL TRESORERIE PASSIF			74 082 306 135	42 447 586 369
DU Ecart de conversion - Passif				
DZ TOTAL GENERAL			353 554 453 759	297 251 401 007

N° d'identification fiscale : 0100984A / IDU : CI-1962-0000001 B

COMPTE DE RESULTAT

		Exercice 2022	Exercice 2021
TA Ventes de marchandises	A +	62 578 054	25 890 357
RA Achats de marchandises	-		
RB Variation de stocks	+/-		
XA Marge brute commerciale (somme TA à RB)		62 578 054	25 890 357
TB Ventes de produits fabriqués	B	92 935 321 392	74 530 247 464
TC Travaux, services vendus	C	63 449 203 414	56 576 331 145
TD Produits accessoires	D	4 223 906 031	4 381 217 042
XB Chiffre d'affaires (A+B+C+D)		160 671 008 891	135 513 686 008
TE Production stockée (ou déstockage)	+/-	-679 815 951	1 260 969 403
TF Production immobilisée		6 396 159 050	2 735 894 369
TG Subventions d'exploitation	+	0	0
TH Autres produits	+	720 339 954	602 187 326
TI Transferts de charges d'exploitation	+	0	0
RC Achats des matières premières et fournitures liées	-	44 433 338 931	46 869 816 086
RD Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	+/-	1 107 086 965	12 236 353 295
RE Autres achats	-	34 810 472 179	22 306 132 807
RF Variations de stocks d'autres approvisionnements	+/-	0	0
RG Transports	-	2 154 123 500	2 037 296 983
RH Services extérieurs	-	39 448 803 757	36 667 939 824
RI Impôts et taxes	-	3 449 522 319	2 224 636 426
RJ Autres charges	-	3 096 309 670	4 535 736 805
XC Valeur ajoutée (XB+RA+RB) + somme(TE à RJ)		40 822 208 553	37 707 531 470
RK Charges de personnel	-	23 945 817 045	22 109 487 664
XD Excédent brut d'exploitation (XC + RK)		16 876 391 508	15 598 043 806
TJ Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	+	1 884 198 321	787 837 056
RL Dotations aux amortissements, aux provisions pour dépréciations	-	10 612 289 251	9 665 409 770
XE Résultat d'exploitation (XD+TJ+RL)		8 148 300 578	6 720 471 092
TK Revenus financiers et assimilés	+	541 445 050	911 372 372
TL Reprises de provisions et dépréciations financières	+		
TM Transferts de charges financières	+		
RM Frais financiers et charges assimilées	-	641 716 678	398 766 181
RN Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	-	0	0
XF Résultat financier (Somme TK à RN)		-100 271 628	512 606 191
XG Résultat des activités ordinaires (XE+XF)		8 048 028 950	7 233 077 283
TN Produits des cessions d'immobilisations	+	21 891 972	0
TO Autres produits HAO	+	238 828 903	193 011 479
RO Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	271 003 633	218 723 912
RP Autres charges HAO	-	634 089 041	797 611 559
XH Résultats hors activités ordinaires (Somme TN à RP)		-644 371 799	-823 323 992
RQ Participation des travailleurs	-		
RS Impôts sur le résultat	-	2 598 139 988	2 057 623 630
XI Résultat net (XG+XH+RQ+RS)		4 805 517 163	4 352 129 661

N° d'identification fiscale : 0100984A / IDU : CI-1962-0000001 B

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

		Exercice 2022 (E/R+)	Exercice 2021 (E/R+)
ZA TRESORERIE AU 1er Janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie Passif N-1)	A	-8 972 733 121	-33 476 992 884
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA Capacité d'autofinancement Global	+	14 414 488 799	14 239 036 323
FB - Actif circulant HAO	-		
FC - Variation des stocks	-	294 940 022	13 546 838 558
FD - Variation des créances	-	70 710 372 799	-12 345 256 402
FE + Variation du passif circulant	+	27 213 868 768	27 189 534 034
Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE)		-43 791 444 053	25 987 951 878
ZB Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Somme de FA à FE)	B	-29 376 955 254	40 226 988 201
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
FF - Décaissement liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	178 249 552	84 964 438
FG - Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisation corporelles	-	13 709 667 326	7 603 714 671
FH - Décaissement liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-	939 503 594	79 558 803
FI + Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	+	21 891 972	39 230 962
FJ + Encaissement liés aux cessions d'immobilisations financières	+	0	201 915 911
ZC Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (Somme de FF à FJ)	C	-14 805 528 500	-7 527 091 039
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
FK + Augmentation de capital par apports nouveau			
FL + Subventions d'investissement reçues			
FM - Prélèvement sur le capital			
FN - Dividendes versés	-	4 320 000 000	3 375 000 000
ZD Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (Somme de FK à FN)	D	-4 320 000 000	-3 375 000 000
FO + Emprunts	+	7 122 495 451	8 003 271 842
FP + Autres dettes financières	+	0	0
FQ - Remboursement des emprunts et autres dettes financières	-	11 131 461 267	12 823 909 241
ZE Flux de trésorerie provenant des emprunts (Somme de FO à FQ)	E	-4 008 965 816	-4 820 637 399
ZF Flux de trésorerie provenant des activités de financement (Somme de ZD+ZE)	F	-8 328 965 816	-8 195 637 399
ZG Variation de la trésorerie nette de l'exercice (B+C+F)	G	-52 511 449 570	24 504 259 763
ZH Trésorerie nette au 31 décembre (G+A)	H	-61 484 182 691	-8 972 733 121

N° d'identification fiscale : 0100984A / IDU : CI-1962-0000001 B

REGLES ET METHODES COMPTABLES DES NOTES ANNEXES

NOTES ANNEXES

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Les notes annexes aux états financiers présentent les principales règles et méthodes comptables appliquées par la SODECI pour établir ses états financiers, les règles spécifiques et les autres informations nécessaires pour l'appréciation des états financiers.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux principes comptables définis par :

- l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financières et au Système Comptable OHADA Révisé ;
- les normes IFRS pour certains aspects spécifiques, notamment les provisions pour les avantages liés au personnel (médailles du travail, IFC complémentaire et les avantages post-emploi) depuis l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Le passage au nouveau référentiel comptable n'a pas eu d'incidence significative sur les soldes d'ouverture des comptes de la SODECI.

2. PARTICULARITÉS CONCERNANT CERTAINS POSTES

2.1. Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont totalement amortis au 31 décembre 2022. Les logiciels, les frais de développement et les études informatiques sont amortis selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation prévues qui sont comprises entre 3 et 7 ans.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût de revient et sont comptabilisées au coût historique. Les immobilisations corporelles ont été réévaluées conformément à la loi de finances 1995 par application d'un coefficient de 1,4 sur les immobilisations existantes au 12 janvier 1994. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur la base de leur durée probable d'utilisation :

Bâtiments industriels et administratifs	20 ans
Matériel et outillage	7-10 ans
Compteurs SODECI	10 ans
Matériel de transport et agencements véhicules	3-5 ans
Engins de travaux publics	5 ans
Matériel de bureau	7-10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Mobilier des agents	10 ans
Matériels informatiques	5 ans

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières de la SODECI sont enregistrées au coût d'acquisition et comprennent principalement au 31 décembre 2022 :

- un prêt (BICT) accordé à l'Etat de 15,3 millions de FCFA, suite à la transformation d'un avoir bancaire après liquidation, ce prêt est provisionné à 100%,
- une participation dans la société immobilière LOGIVOIRE de 8,5 millions de FCFA, provisionnée à 100 %,
- une participation de 211,2 millions de FCFA représentant 33% du capital de GS2E (Groupement des Services Eau et Electricité), un GIE créé par SODECI et CIE le 09 mai 2006 et ayant débuté ses activités le 1er juillet 2006,
- une participation de 104 millions de FCFA représentant 40% du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés;
- Des certificats nominatifs d'obligation de 794,7 millions de FCFA reçus en règlement des créances relatives aux travaux réalisés dans le cadre du programme de renaissance des infrastructures en Côte d'Ivoire;
- des dépôts et cautions versés pour un montant total de 1 110,5 millions de FCFA.

2.4. Stocks

Les stocks sont suivis en inventaire permanent et sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré.

- Les compteurs produits par la SOCA et les compteurs « retours terrains » sont évalués à un coût préétabli en cours d'année. Ce coût préétabli est ajusté en fin d'exercice au coût réel de production lors de l'arrêté des comptes.
- Les biens stockés importés, facturés et non réceptionnés au 31 décembre 2022 sont comptabilisés en marchandises en cours de route (stocks flottants) pour un montant de 4 813,8 millions de FCFA.
- Jusqu'au 31 décembre 2014 le calcul des provisions pour dépréciations était basé sur la rotation des stocks. Suivant cette méthode, les biens stockés qui n'avaient pas enregistré de sortie depuis trois ans étaient systématiquement dépréciés à 100%. Au cours du troisième trimestre 2015, la SODECI a décidé d'affiner cette méthode. Les travaux réalisés à cet effet ont porté sur la possibilité ou non de pouvoir utiliser sur les installations et sur les réseaux d'eau potable existant les stocks dépréciés à 100%. Ces mêmes travaux ont été menés au titre de l'exercice 2022. Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est ainsi passé de 401 millions de FCFA l'exercice précédent à 533 millions de FCFA à fin décembre 2022.

2.5. Clients et comptes rattachés

Client Etat : Ce poste comprend l'ensemble des créances relatives aux activités eau, assainissement et travaux. Le risque de non recouvrement des créances du secteur public et parapublic est évalué en fonction de la nature du client. Des compensations ont été régulièrement effectuées dans les exercices antérieurs. Les créances « compensables » ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation quels que soient les retards de règlement. Les créances « non compensables » sont assimilées à des privés (les sociétés d'Etat en liquidation, les EPN, les mairies et les sociétés d'Etat) et donc provisionnées.

Les provisions pour dépréciation des créances sur les clients sont déterminées en tenant compte de :

- la nature des abonnés (privés ménages, gros clients, administrations, parapublic, ...),
- l'antériorité des créances,
- la non compensation des créances débitrices et créditrices,
- la couverture des créances actives,
- l'augmentation du risque de non recouvrement pour les impayés multiples sur des clients actifs.

□ **Créances clients activité Eau**

Toutes les provisions sur les créances sont constituées pour la part de chiffre d'affaires revenant à la SODECI (rémunération du fermier dans le contrat d'affermage), hors taxes (TVA, Surtaxes et Fonds de développement) et nettes des avances sur consommations. Les clients Etat (Administration, EPN et sociétés d'Etat compensables ne font pas l'objet de dépréciations).

- Taux de dépréciation 95% pour les créances sur les clients **privés résiliés** à plus d'un an (ménages et entreprises).
- Taux de dépréciation 80% pour les créances sur les clients **privés résiliés** au titre de l'exercice (ménages).
- Taux de dépréciation de 95% pour les créances antérieures à un an (privés ménages actifs).
- Taux de dépréciation de 50% pour les créances de l'année en cours lorsqu'il existe des impayés multiples sur la police du client, c'est-à-dire plus d'une facture échue (**privés ménages actifs**).
- Le risque de non recouvrement **des créances sur les gros clients actifs (entreprises)** est apprécié individuellement et tient compte du résultat des procédures de recouvrement engagées, de la solvabilité du client et de l'ancienneté de la créance. C'est au vue de cette analyse que le taux de provision est déterminé.

□ **Créances clients activité travaux**

Les créances sur les entreprises du secteur privé et sur les personnes physiques sont provisionnées à hauteur de 50% (pour les créances de plus d'un an d'ancienneté) et de 95% pour les créances douteuses.

Les consommations d'eau non encore relevées et donc non facturées à la date de clôture, dénommées « eau en compteur », représentent des produits à recevoir qui sont calculés selon une méthode statistique pour la part SODECI. Les travaux en cours de réalisation en fin d'année (les travaux neufs, travaux de renouvellement et travaux d'entreprise) sont évalués et comptabilisés en produits à recevoir afin de prendre en compte la marge à l'avancement sur l'exercice clôturé.

2.6. Provisions pour risques et charges et provisions règlementées

Elles s'élèvent à 10 194 millions de FCFA et sont constituées :

- Des droits acquis par le personnel pour 3 208 millions de FCFA au titre des « indemnités de fin de carrière », évalués conformément à la norme IAS 19 (avantages du Personnel) sur la base de l'article 40 de la Convention Collective Interprofessionnelle de Côte d'Ivoire,
- D'avantages liés au personnel (médailles du travail, eau des retraités) pour 931 millions de FCFA.

- des risques juridiques issus d'un suivi individuel des litiges en cours pour 385 millions de FCFA.
- de divers autres risques et charges d'exploitation appréciés au cas par cas pour 2 970 millions de FCFA.
- Des amortissements dérogatoires pratiqués sur le matériel pris en crédit-bail conformément aux dispositions de l'annexe fiscale 2017 pour 2 699 millions de FCFA.

Le tableau récapitulatif de l'ensemble des provisions constituées dans les comptes de la société est présenté ci-après (en milliers de FCFA).

DESIGNATION	Provisions au 31/12/2021	Dotations aux provisions	Reclassements	Reprises de provisions	provisions au 31/12/2022
CREANCES CLIENTS ACTIVITE EAU	44 330 592	705 058			45 035 650
FRAIS DE RECouvreMENT CHEQUES IMPAYES	241 674			122 716	118 958
CREANCES/TRAVAUX LIES A L'EXPLOITATION	891 925	307 348			1 199 273
DEPRECIATION CREANCES EXPLOITATION EAU	45 464 190	1 012 406	0	122 716	46 353 880
CREANCES CLIENTS AUTRES ACTIVITES	1 517 197	227 698		213 519	1 531 376
TOTAL DEPRECIATION CLIENTS	46 981 387	1 240 104	0	336 235	47 885 256
DEPRECIATION/STOCKS	400 974	132 331			533 305
DEPRECIATION/AUTRES DEBITEURS	1 941 333	203 543		2 555	2 142 321
DEPRECIATION/COMPTES FINANCIERS	93 462	102 519			195 981
DEPRE. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	43 877				43 877
TOTAL DEPRECIATION AUTRES ACTIFS	2 479 646	438 393	0	2 555	2 915 484
TOTAL PROV. POUR DEPRECIATIONS	49 461 034	1 678 497	0	338 790	50 800 741
PERSONNEL (IFC, MEDAILLES, IFRS EAU)	4 239 873	646 463		747 035	4 139 301
RISQUES JURIDIQUES	423 621	23 428		61 768	385 281
RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	2 820 058	1 225 312		1 075 395	2 969 975
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	2 067 466	631 769			2 699 235
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	9 551 019	2 526 972	0	1 884 198	10 193 793
TOTAL GENERAL PROVISIONS	59 012 053	4 205 469	0	2 222 988	60 994 534

2.7. Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme s'élèvent à 43 226 millions de FCFA au 31 décembre 2022 et sont repartis comme suit :

- Avances sur consommations versées par les clients pour 38 332 millions de FCFA.
- Emprunts à moyen terme à hauteur de 4 894 millions de FCFA, souscrits auprès des banques locales (BNI, ORABANK).

2.8. Dettes de crédit-bail et contrats assimilés

Ce poste affiche un montant de 7 201 millions de FCFA à fin décembre 2022 correspondant à l'inscription au passif, conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, de la dette de crédit-bail consécutive au financement obtenu de la SGCI, de la BICICI, de la NSIA BANQUE, de la BANQUE ATLANTIQUE, de la SIB, de la BOA et de la BDA. Ces financements sont principalement destinés à l'acquisition de groupes électrogènes pour la sécurisation des unités de production et pour le renouvellement du matériel roulant (parc auto) affecté à l'exploitation.

3. METHODES SPECIFIQUES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

3.1. Production et immobilisation des compteurs

Les matériels et outillages de l'entreprise comprennent des compteurs fabriqués par le département SOCA de la SODECI, qui font l'objet d'un traitement spécifique.

Les compteurs fabriqués sont initialement comptabilisés en stocks de produits finis et valorisés à leur coût de revient selon la méthode PUMP. Ils sont immobilisés par lots au fur et à mesure de leur installation chez les abonnés sur la base des sorties de stocks issus de l'inventaire permanent.

Les compteurs défectueux provenant du terrain donnent lieu à l'enregistrement d'écritures de cession d'immobilisations et de retour en stocks. Ces cessions sont imputées sur les lots les plus anciens de compteurs immobilisés.

3.2. Opérations liées aux contrats d'affermage de services publics : incidence sur la présentation des comptes annuels

SODECI détient un droit exclusif (non inscrit à l'actif) de production et de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Etat de Côte d'Ivoire conformément au contrat d'affermage d'une durée de quinze ans signé le 04 octobre 2007 pour le même périmètre d'intervention que le précédent contrat d'affermage. De même, SODECI a signé en mai 1999, un contrat d'affermage exclusif pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan non valorisé à l'actif.

Immobilisations : Par application du contrat d'affermage, les comptes de la SODECI n'intègrent pas dans les immobilisations les biens mis à disposition par l'Autorité Contractante pour assurer la production et la distribution de l'eau en Côte d'Ivoire. De même, les comptes de SODECI ne présentent pas les immobilisations utilisées et mises à disposition par l'Autorité Affermante pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan.

Dettes et créances rattachées : Conformément au contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable, les frais de fonctionnement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), les travaux neufs, les branchements sociaux, le renouvellement des immobilisations, le contrôle du service affermé et le contrôle de la qualité de l'eau sont financés par des dotations comprises dans le prix de l'eau (Fonds de Développement de l'Eau) facturé aux usagers.

La SODECI gère dans ses comptes ce fonds qui couvre également l'écart de rémunération du fermier lié à la révision contractuelle. Ce fonds affiche un solde comptable déficitaire de 179 488 millions de FCFA au 31 décembre 2022. De même, la surtaxe Fonds National de l'Eau (FNE), deuxième volet des taxes spéciales sur l'eau (Loi de Finances 1994), destinée au paiement des emprunts contractés par l'Etat, au financement de l'étude et la réalisation des travaux d'hydraulique villageoise et urbaine, est comptabilisée dans des comptes de passif dès l'émission de la facturation Eau. Elle est apurée pour la part encaissée qui est reclassée dans des comptes séparés de manière à faire apparaître d'une part les surtaxes facturées non encaissées et d'autre part les surtaxes encaissées à reverser, diminuée des versements. Le solde des surtaxes encaissées à reverser s'élève à 32 536 millions de FCFA au 31 décembre 2022.

Conformément au contrat d'affermage du service d'assainissement, la contribution développement assainissement (CDA) est exclusivement affectée au financement de la réalisation des programmes de travaux neufs et de renouvellement, de branchements sociaux, au remboursement de la dette et au contrôle. Au 31 décembre 2022, le solde de la CDA s'établit à 5 170 millions de FCFA.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Informations relatives au Compte de résultat

4.1.1. Chiffre d'affaires eau

La renégociation quinquennale de la rémunération de la SODECI a abouti à un montant de 299 FCFA/m³ d'eau vendu pour la période 2018-2022. Par ailleurs, le contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine de l'eau potable prévoit la révision du tarif de vente de l'eau en fonction de la variation du prix de certains facteurs de production, notamment les produits de traitement et l'électricité. En application de cette disposition contractuelle (article 48 du contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire), le montant de la révision contractuelle est évalué à 20,3 milliards de FCFA au titre de l'exercice 2021. De même, l'achat des volumes d'eau produite par l'usine La Mé a impliqué un écart de tarif de 9,8 milliards de FCFA.

Ces sommes sont comprises dans le chiffre d'affaires eau et sont prélevées sur le Fonds de Développement de l'Eau.

4.1.2. Rémunération des membres du Conseil d'administration

Les indemnités de fonction versées aux membres du conseil d'administration en 2022 au titre de l'exercice 2021 sont de 91,9 millions de FCFA.

4.1.3. Résultat Hors Activités Ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires (HAO) au 31 décembre 2022 s'établit à -644 millions de FCFA (perte) et correspond à l'écart négatif entre :

- La perte sur les cessions d'immobilisations de 249 millions de FCFA
- Les produits divers HAO de 239 millions de FCFA constitués essentiellement de crédits d'impôts.
- La dotation aux amortissements dérogatoires de 632 millions de FCFA pratiqués sur le matériel pris en crédit-bail, conformément aux dispositions de l'annexe fiscale 2017.

4.2. Engagements financiers (hors bilan en millions de FCFA)

Les avals, cautions et garanties sont essentiellement des cautions données et reçues dans le cadre des marchés de travaux, de cautions fiscales (douanières) et contractuelles (affermage eau potable et assainissement), ainsi que lignes de crédits dont dispose la SODECI auprès des banques locales.

Engagements Reçus	Engagements Donnés
37 637	5 616

4.3. Composition du capital et filiales

Composition du capital :

ERANOVE	46,07%	SIDIP 4,81%
Etat de Côte d'Ivoire	3,25%	Divers porteurs 39,15%
FCP SODECI	6,72%	

4.4. Filiales

SODECI détient 85% du capital de LOGIVOIRE (Société à responsabilité limitée de promotion immobilière) destinée à la réalisation de logements pour les agents. Elle détient également 33% (211,2 millions de FCFA) du capital du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E) créé en juillet 2006 avec la CIE et 40% (104 millions de FCFA) du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés respectifs.

4.5. Situation fiscale latente : Analyse de l'impôt différé (ID)

Elle résulte des décalages temporaires d'imposition (Congés payés personnel, autres provisions non déductibles). Conformément aux prescriptions du SYSCOHADA, les ID ne sont pas comptabilisés, seul l'impôt exigible au cours de l'exercice est comptabilisé.

5. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Parmi les faits importants sur le plan économique et social de l'année, on peut retenir :

5.1. Sur le plan économique

Selon l'Institut National de la Statistique (INS), l'inflation se situe en moyenne à 5,2% à fin novembre 2022. Ce taux d'inflation demeure au-dessus du seuil de convergence communautaire de 3% fixé par l'UEMOA.

5.2. Sur le plan social et de la desserte en eau potable :

L'unité de production de La Mé mise en service en fin 2021 est montée progressivement en régime pour atteindre une capacité moyenne de 55 000 m³/jour en 2022 avec un volume de 14,7 millions de m³ livrés à la SODECI au cours de l'exercice. Les travaux de dispersion visant la distribution optimale de ces volumes d'eau ont démarré au second semestre de l'année 2022.

6. EVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Néant

11. ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS

COMPTES INDIVIDUELS IFRS AU 31 DECEMBRE 2022

en millions de FCFA

Actif	Exercice 2022	Exercice 2021
Immobilisations incorporelles	1,034	1,244
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	6,966	5,447
Immobilisations corporelles	38,164	33,600
Immeubles de placement	3,984	4,250
Actifs financiers non courants	799	252
Impôts différés	2,285	2,059
Total actifs non courants	53,232	46,853
Stocks	30,505	29,530
Créances clients	160,292	154,809
Autres débiteurs	96,439	33,618
Autres actifs courants	338	225
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12,996	35,531
Total actifs courants	300,570	253,713
Total actif	353,802	300,566
Passif	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital	4,500	4,500
Prime d'émission	256	256
Ecart de réévaluation	1,045	1,045
Réserves	13,798	12,936
Résultat de l'exercice	5,375	5,170
Total des capitaux propres	24,974	23,907
Emprunts et Dettes financières non courantes	200	4,316
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant	4,851	3,001
Avantages au personnel	4,140	4,241
Provisions	3,169	3,100
Total passifs non courant	12,360	14,657
Emprunts et Dettes financières courantes	79,317	52,102
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant	3,757	3,220
Provisions - part courante		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136,971	114,026
Autres créditeurs	75,715	63,525
Dettes d'impôt exigible	2,784	2,201
Autres passifs courants	17,925	26,927
Total des passifs courants	316,468	262,002
Total Passif	353,802	300,566

Compte de résultat	Exercice 2022	Exercice 2021
Prestations de service	67,673	60,958
Ventes de marchandises	92,998	74,556
Produits des activités ordinaires	160,671	135,514
Achats consommés	-73,247	-53,534
Charges externes	-41,600	-38,496
Charges de personnel	-22,964	-21,652
Impôts et taxes	-3,171	-2,225
Dépréciations aux amortissements nettes	-8,915	-8,425
Dotations aux provisions nettes (hors créances commerciales)	-117	-384
Provisions nettes sur créances commerciales	-1,105	-3,669
Autres produits d'exploitation	75	124
Autres charges d'exploitation	-1,164	-335
Résultat opérationnel courant	8,464	6,918
Autres produits et charges opérationnels	-249	-219
Résultat opérationnel	8,215	6,699
Coût de l'endettement financier	-459	-352
Revenu des équivalents de trésorerie	467	1,209
Autres charges et produits financiers	-159	-359
Résultat avant impôt	8,064	7,198
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		
Impôt sur les bénéfices	-2,689	-2,028
Résultat net de l'exercice	5,375	5,170

12. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

COMPTES CONSOLIDES IFRS AU 31 DECEMBRE 2022

en millions de FCFA

Actif	Exercice 2022	Exercice 2021
Immobilisations incorporelles	1,241	1,481
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	8,146	6,420
Immobilisations corporelles	38,641	34,161
Immeubles de placement	3,984	4,250
Actifs financiers non courants	518	42
Impôts différés	2,315	2,090
Titres mis en équivalence	138	31
Total actifs non courants	54,983	48,475
Stocks	30,509	29,531
Créances clients	160,126	155,582
Autres débiteurs	96,732	33,922
Autres actifs courants	395	308
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,574	35,810
Total actifs courants	301,336	255,153
Total actif	356,320	303,628
Passif	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital	4,500	4,500
Prime d'émission	256	256
Ecart de réévaluation	1,045	1,045
Réserves	13,847	12,971
Résultat de l'exercice	5,397	5,184
Total des capitaux propres	25,045	23,956
Emprunts et Dettes financières non courantes	200	4,316
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant	5,746	3,764
Avantages au personnel	4,186	4,291
Provisions	3,169	3,100
Total passifs non courant	13,301	15,471
Emprunts et Dettes financières courantes	79,505	52,102
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant	4,136	3,491
Provisions - part courante	63	63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136,582	115,293
Autres créditeurs	76,956	64,063
Dettes d'impôt exigible	2,784	2,201
Autres passifs courants	17,948	26,989
Total des passifs courants	317,974	264,201
Total Passif	356,320	303,628

Compte de résultat	Exercice 2022	Exercice 2021
Prestations de service	67,673	60,958
Ventes de marchandises	96,284	77,426
Produits des activités ordinaires	163,957	138,383
Achats consommés	-73,441	-53,743
Charges externes	-42,793	-40,004
Charges de personnel	-23,832	-22,080
Impôts et taxes	-3,248	-2,280
Dépréciations aux amortissements nettes	-9,689	-9,022
Dotations aux provisions nettes (hors créances commerciales)	-112	-384
Provisions nettes sur créances commerciales	-1,105	-3,669
Autres produits d'exploitation	71	121
Autres charges d'exploitation	-1,164	-336
Résultat opérationnel courant	8,644	6,986
Autres produits et charges opérationnels	-335	-221
Résultat opérationnel	8,310	6,766
Coût de l'endettement financier	-546	-408
Revenu des équivalents de trésorerie	467	1,209
Autres charges et produits financiers	-167	-370
Résultat avant impôt	8,063	7,198
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	24	14
Impôt sur les bénéfices	-2,690	-2,027
Résultat net de l'exercice	5,397	5,184



Océan Océan



SIEGE SOCIAL

1, Avenue Christiani, Treichville,
Abidjan / 01 BP 1843 Abidjan 01 / Tél.: (225) 27 21 23 30 00
Courriel : sodeci@sodeci.ci